

VIVRE MANZAC



Septembre 2026

Edito

L'année scolaire 2025-2026 a été particulièrement riche en projets, couvrant des domaines variés.

Les élèves ont ainsi participé à des actions en faveur de la nature avec le programme ECOPOUSSE, la poursuite de l'aménagement de l'Aire Terrestre Educative, des plantations aux abords de l'école ainsi que des semis.

Sur le plan culturel, ils ont bénéficié de sorties et d'activités, notamment au cinéma et à l'aquarium du Bugue.

Des actions de sensibilisation à la santé ont également été menées grâce aux interventions de l'infirmière de l'Education nationale et des professionnels de la PMI.

La pratique sportive a occupé une place importante avec une rencontre sportive, une séquence de natation et la participation à la Journée nationale du sport scolaire.

Enfin, cette année a été marquée par des temps forts favorisant les valeurs de partage, à travers des rencontres avec les élèves de l'école de Grignols (spectacle de Noël et carnaval), ainsi que par des actions de sensibilisation aux valeurs de la laïcité et à la lutte contre le harcèlement scolaire.

L'année scolaire s'est achevée par le spectacle présenté par les élèves du RPI, suivi d'un repas convivial organisé par l'association des parents d'élèves.

Julie TAUDIERE-Directrice



Association Les Amis du RPI

L'association a participé à hauteur de 2 700€ sur l'année pour les enfants des 2 écoles. Ces 2 700€ ont servi à acheter des livres et dictionnaires pour chaque classe, à payer 60% de la sortie au BOURNAT pour l'école de Grignols, à offrir un spectacle à Noël à l'ensemble des élèves avec un petit déjeuner et un cadeau pour chaque enfant scolarisé sur les écoles, ainsi que les transports pour les enfants de Grignols pour venir à Manzac pour Noël et carnaval, et d'offrir le goûter aux élèves pour carnaval. Une calculatrice (casio FX92 collège) a été offerte à chaque enfant de CM2.

Stéphanie NARDOU-Présidente



Notre mairie

La bibliothèque

Tous les samedis de 10h00 à 12h00

La maison France-services

2ème et 4ème jeudi de chaque mois

☎ 05.53.54.05.25



La Mairie

Lundi-mardi : 13h30 - 17h30

Jeudi : uniquement en cas d'urgence

13h30 - 17h30 accueil par l'agence postale

Vendredi : 13h30 - 18h00

☎ 05.53.54.28.73  www.manzacsurvern.com

Ouverture des services



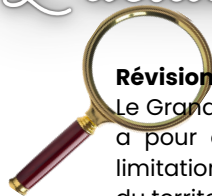
L'agence postale

Lundi-mardi-jeudi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 13h30 - 18h00

☎ 05.53.54.28.00

L'actualité municipale



Révision du PLUi du Grand Périgueux : pensez à valoriser vos terrains constructibles

Le Grand Périgueux a engagé la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette démarche a pour objectif d'adapter les règles d'urbanisme aux nouvelles exigences législatives, notamment en matière de limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles, mais aussi de redéfinir la stratégie de développement du territoire.

Dans ce contexte, certains terrains aujourd'hui constructibles pourraient voir leur statut évoluer au cours des prochaines années. Si vous possédez un terrain à bâtir et envisagez de le vendre, **il peut être opportun d'anticiper afin de profiter de sa constructibilité actuelle.**

Yannick ROLLAND-Maire

Travaux dans l'église

Les travaux dans l'église viennent de s'achever par la seconde tranche de rénovation des vitraux et de la chaire.

Coût des travaux

Vitraux : 3 500€
Chaire : 1 518€

Subventions

Fondation du Patrimoine : 2 000€
Les amis de l'église : 2 268€

Reste à charge : 750€

Les travaux de maçonnerie des fonds baptismaux ont été réalisés en régie. M. G. Frutier a rénové le chemin de croix, le coût de la matière a été financé par l'association Eglise et Patrimoine.



Espace de détente en famille

L'espace près du terrain de pétanque s'est enrichi d'une aire de jeux qui s'adresse aux enfants de tous âges. L'achat des pas de géant et la balançoire a été pris en charge par une association : 1 150€, la table de ping-pong, les jeux de société, les raquettes ont été offerts par des particuliers. L'installation a été réalisée en régie et par les conseillers.

Reste à charge : palissade et fermeture du cabanon : 900€, table de pique-nique : 300€.

Remise en état du terrain de pétanque : 2 000€.



LIRE AU VILLAGE
Réseau de bibliothèques
Bibliothèque de Manzac sur Vern

Dominique Villeveygoux viendra nous présenter son dernier ouvrage "la damoiselle de Nontron", **vendredi 16 octobre à 19h00**, salle Michel Girard.

A travers ses romans, Dominique Villeveygoux nous fait partager sa passion pour l'histoire et les faits divers locaux se déroulant tant en Périgord qu'en Limousin. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment d'échange convivial.

Sylviane SUDRIE-référente bibliothèque



C'est gratuit

Réhabilitation de la cour de l'école

Plusieurs travaux ont été réalisés cet été au sein de notre école afin d'améliorer le cadre de vie et le confort des élèves.

La cour de récréation a fait l'objet d'un important réaménagement avec la pose d'un enrobé perméable, plus respectueux de l'environnement et mieux adapté à la gestion des eaux de pluie.

Un nouveau préau en structure bois, équipé d'une couverture photovoltaïque, est également en cours d'installation. Cette réalisation permettra de produire de l'électricité qui sera distribuée sur tous nos bâtiments communaux tout en offrant un espace abrité aux enfants.

Un système de récupération d'eau de pluie a été également mis en place pour alimenter les sanitaires de la maternelle.

La sécurité a été renforcée grâce à la pose d'un nouveau portail d'accès à la cour de récréation. Les poteaux et les filets pare-ballons ont été entièrement renouvelés. Un nouvel abri de jardin a été installé, ainsi qu'un portillon d'accès à la chaufferie.

A l'automne, les travaux se poursuivront avec la végétalisation de la cour de récréation, afin de créer un espace plus agréable et plus ombragé, ainsi qu'avec le remplacement de la porte d'entrée de la classe maternelle.

Ces investissements témoignent de la volonté de la commune de poursuivre l'amélioration des équipements scolaire afin d'offrir aux enfants un environnement toujours plus sûr, fonctionnel et agréable.

Arnaud MOULINIER-adjoint en charge des bâtiments

RANDONNÉE

pedestre

SAMEDI 31 OCTOBRE

Manzac sur Vern
Salle Michel Girard

DÉPART 9 h 00	ENVIRON 10 km
DÉPART 10 h 00	ENVIRON 5-6 km

APERITIF OFFERT

RESTAURATION
ASSIETTE PRODUITS REGIONAUX
VENTE DIVERSE

RENSEIGNEMENTS
06 76 54 73 07
06 84 14 34 42



Les maisons France-Services rassemblent douze organismes pour vous permettre de faire vos démarches administratives en un seul lieu.

Un conseiller vous accompagne et vous aide dans leur réalisation.

Quelques exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant



Nouveau

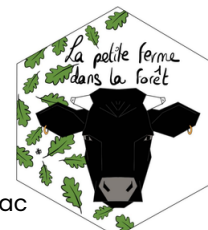


Vente à la ferme

A partir du 18/09/2026

De 17h00 à 20h00

645 route Bonaparte à Manzac



Tous les vendredis à partir du 18 septembre



Vente de produits de la ferme :
fromages, beurre, miel, oeufs,
fraises, colis de viande de veau,
lait sur réservation

Vente de produits d'autres producteurs locaux



Moyen simple, rapide et gratuit
de venir à bout d'un conflit
en obtenant un accord amiable sans procès.

Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel. Il est tenu à une obligation de secret et doit traiter les affaires dont il est saisi de façon impartiale.

Le conciliateur permet de trouver une solution amiable pour régler un différent entre deux parties ou plus (personnes physiques ou morales), qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

La conciliation présente un avantage certain pour les parties puisqu'elle permet d'avoir recours à une procédure simple, rapide et gratuite.

La conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000€ ou lorsque la nature du litige l'impose (ex : bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

Conflits concernés

Relations entre bailleurs et locataires
Litiges de la consommation
Problèmes de copropriété
Litiges entre commerçants
Litiges entre personnes
Litiges et troubles du voisinage
Litiges et troubles du voisinage
Litiges relevant du droit rural
Litiges en matière prud'homale



Ne sont pas concernés : les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants ...), de conflit avec l'administration.

L'issue de la conciliation

Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice peut rédiger un constat d'accord. Le juge peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.



Conciliateur de justice : Jean Pierre GUERILLOT
mail : jean-pierre.guerillot@conciliateurdejustice.fr
tel : 06.18.47.35.31

Du côté des associations

Une fête réussie... et un avenir à construire ensemble !

Du 31 juillet au 2 août, la fête du village a rassemblé du monde dans une belle ambiance. Cette édition marquait la première du nouveau bureau de l'association Les Amis de la Fête, et ce fut une belle réussite !

Les retours du sondage sont très positifs, merci à toutes et tous ! Vos suggestions seront prises en compte pour préparer au mieux la prochaine édition en 2027.

Mais pour continuer à faire vivre cette fête et proposer encore plus d'animations, nous avons besoin de vous. Organisation, idées, aide le week-end : chaque coup de main compte. Sans bénévoles, il sera difficile d'aller plus loin.

Nous vous donnons rendez-vous pour la réunion bilan de la fête 2026 le jeudi 15 octobre à 19h30, salle du conseil de la mairie.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Ensemble, faisons vivre notre fête !

Moïra, présidente des Amis de la Fête



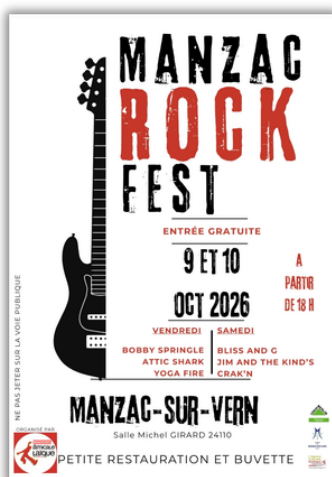
Les Décors sont de Roger

Pour sa sixième création, la troupe théâtrale de Manzac sur Vern propose un spectacle drôle autour d'une séance de thérapie de groupe pour lutter contre l'addiction...au chocolat.

Représentations les **vendredi 25 et samedi 26 Septembre à 20h30** et **dimanche 27 Septembre à 15h30**.

Philippe Dejean-Président

REPORTÉ



EGLISE ET PATRIMOINE vous invite

À la découverte de vos ancêtres !

Vous êtes curieux de connaître l'histoire de votre famille et de retrouver vos ancêtres ? Venez participer au Salon de la Généalogie, le samedi 3 octobre 2026, à la salle Michel Girard de Manzac-sur-Vern.

De 9h30 à 12h et de 14h à 17h, venez découvrir la généalogie dans une ambiance conviviale : conseils, ateliers, recherches sur Internet et dans les archives... Que vous soyez débutant ou déjà passionné, chacun pourra trouver de l'aide pour avancer dans ses recherches.

Deux conférences gratuites rythmeront également la journée : à 10h, Didier Bouquet vous expliquera comment débiter et progresser en généalogie, puis à 15h, Sylvie Vidal (AD24) vous emmènera à la découverte des « Secrets de Famille ».

Une belle occasion de découvrir vos racines, de partager vos histoires familiales et, pourquoi pas, de retrouver un ancêtre oublié ! Venez nombreux !



L'agenda

Henriette Devillard-Présidente

- * Samedi 12 septembre : La petite librairie (Bibliothèque)
- * Samedi 3 octobre : Salon de la généalogie (Eglise et patrimoine)
- * 9 et 10 octobre : Manzac Rock Fest (Amicale Laïque)
- * Vendredi 16 octobre : rencontre d'auteur (Bibliothèque)
- * Samedi 31 octobre : rando contre le cancer du sein (Club de Gym-Mairie)
- * Mercredi 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts (Mairie-C.T.A.M-Mémoire de Manzac)
- * 13 au 15 novembre : biennale peinture (Manz'AAC)
- * Vendredi 4 décembre : loto (La Diane)
- * Samedi 12 décembre : Chorale (Eglise et Patrimoine)

